



Adaptations* sur le plan pédagogique

À qui s'adresse cette fiche?

- Le bailleur de fonds de la formation
- La personne conceptrice de la formation
- La personne formatrice
- Autre acteur-riche de la formation

Pour quel lieu de formation?

- En salle de classe
- En alternance
- En entreprise
- À distance

1. Qu'est-ce qu'une adaptation pédagogique?

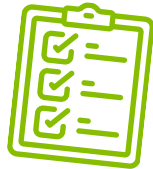


Une adaptation pédagogique correspond aux **aménagements*** apportés à l'enseignement afin de rendre les apprentissages **accessibles*** à toutes les personnes apprenantes, notamment **handicapées***.

Plutôt que de multiplier les aménagements individuels, les personnes qui conçoivent les formations ou qui les donnent peuvent adopter une **approche collective en développant une pédagogie inclusive**, pensée pour bénéficier au plus grand nombre : on parle de **conception universelle de l'apprentissage***.

Cela suppose d'être capable, dès la préparation du cours comme pendant l'enseignement, de proposer des **méthodes, des contenus, des supports et des outils adaptés aux différents besoins des apprenant-es**.

2. Passez à l'action!



– Formez les personnes formatrices¹

- **Les initier à la méthode FALC²**
La méthode Facile à lire et à comprendre rassemble une cinquantaine de règles à suivre pour simplifier l'accès à des documents aux personnes qui ont des difficultés de compréhension. Plusieurs outils existent pour vérifier que votre document est accessible³.
- **Les former à la compréhension des handicaps**
Il existe plusieurs ressources permettant de mieux comprendre les différents types de handicap⁴. Vous y trouverez aussi des tutoriels sur l'approche d'enseignement à adopter en fonction des types de handicap⁵.

- **Les former au continuum de l'intégration à l'inclusion***
Il est préférable de privilégier une approche se basant sur l'inclusion, afin d'adapter le cadre de formation pour qu'il soit accessible à tout le monde plutôt qu'une approche d'intégration qui consiste à accueillir une personne dans un cadre existant. Des **accommodements** spécifiques peuvent être proposés, mais ils restent souvent individuels. On préférera les mesures de **design universel**⁶.
- **Les former à la Conception universelle de l'apprentissage**
La CUA est une posture pédagogique qui tient compte de la diversité des personnes apprenantes et qui vise à éliminer les obstacles qui les empêchent de participer pleinement à leurs apprentissages. Voici plusieurs ressources vidéo pour mieux appréhender ce concept⁷.

Sources

¹ Voir [la fiche 1](#) sur la sensibilisation, l'information et la formation des acteurs concernés

² [Enseigner tout simplement](#) - UNAPEI

³ [FALC ou pas FALC?](#) et [Plate-forme Web d'écriture en FALC](#)

⁴ Fiches pédagogiques de [SciencesPo enseignants](#)

⁵ Ressources pour [les troubles psychiques](#) et pour [les troubles neuro-développementaux](#)

⁶ Voir « [Réduire l'impact des obstacles à l'apprentissage](#) » (page 11) - Université d'Ottawa

⁷ [La variabilité des apprenants](#) et [La conception universelle de l'apprentissage](#) (CRISPESH)

[Pédagogie et communication inclusive](#) et [Concevoir une pédagogie inclusive adaptée au plus grand nombre](#) (RHF - AGEFIPH)

*Les mots suivis d'une astérisque sont définis dans le lexique, à la fiche 10.

2. Passez à l'action (suite)



– Exemples d'adaptations pédagogiques à mettre en place

- **Pour les personnes avec trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ***
[Ce guide pédagogique](#) de l'Université Laval propose des accommodations possibles en classe, pour la prise de notes, la lecture et les examens.
- **Compensations individuelles et collectives du handicap**
[Ce kit](#) de l'AGEFIPH donne des exemples d'adaptations au niveau des cours pour six types de handicap différents.
- **Trousse d'accessibilité de l'éducateur-riche**
[Cette trousse](#) d'Ontario's universities donne des outils pour la préparation de cours et pour l'enseignement auprès de sept types de handicap différents.
- **Les adaptations pédagogiques pour l'accueil de personnes handicapées**
[Cette publication](#) de Prachis explique comment adapter les contenus, faire passer les consignes, indique quels outils et supports utiliser et propose des points de vigilance pour quatre types de handicap différents.
- **Guide à l'intention du personnel enseignant**
[Ce document](#) de l'Université d'Ottawa introduit le concept de design universel mais parle aussi de stratégies d'enseignement et de mesures d'adaptation auprès de huit types de handicap.
- **Comment concevoir une pédagogie inclusive adaptée au plus grand nombre?**
[Ce diaporama](#) de l'AGEFIPH aborde la pédagogie inclusive et explique par exemple qu'une séquence peut répondre tant aux besoins d'apprenant-es ayant un TDAH qu'à ceux de personnes avec une bipolarité.

- **Le numérique et la pédagogie inclusive**
[Ce diaporama](#) de l'AGEFIPH identifie ce qu'il faut adresser en matière d'accessibilité dans les formations pour la création, la délivrance et la consommation des contenus.
- **Pédagogie universelle : état des lieux et bonnes pratiques**
[Cet article](#) de l'observatoire sur la réussite à l'enseignement supérieur identifie les principaux défis et enjeux de la pédagogie universelle ainsi que des pratiques gagnantes.
- **Introduction aux pratiques d'enseignement inclusives**
[Cette publication](#) de l'Université d'Ottawa présente quatre stratégies intéressantes et des outils favorisant l'enseignement inclusif. Parmi ces outils, il faut relever la [liste de contrôle pour des pratiques d'enseignement inclusives](#) et [les lignes directrices de la Conception universelle de l'apprentissage](#).
- **Conception de cours : l'inclusion pédagogique**
[Cette page web](#) de l'Université d'Ottawa propose notamment aux enseignant-es une « démarche des petits pas » afin d'intégrer des pratiques d'enseignement inclusives de façon durable.
- **L'approche pédagogique inclusive**
[Ces pages web](#) de l'Université Laval reviennent sur la notion de CUA mais surtout présentent aux enseignant-es un guide pratique pour l'adopter, des témoignages d'enseignant-es qui l'ont fait, les avantages majeurs qu'ils en ont tirés et différentes ressources pour aller plus loin.



3. Mise en situation : enseigner à une personne avec une incapacité* intellectuelle



Soutenir la compréhension et la conceptualisation



La personne formatrice peut faire le choix d'éléments de communication accessibles, tels que le FALC ou des supports illustrés, et inviter les personnes apprenantes à reformuler. Elle peut également ancrer les notions abordées dans le vécu des personnes, en utilisant des exemples issus de leur environnement professionnel et en proposant des mises en situation régulières (manipulations, activités tactiles, jeux de rôle).

Soutenir la concentration et la mémorisation



La personne formatrice peut renforcer l'accès aux connaissances transmises par la répétition, l'adaptation du rythme de formation et la mise à disposition de supports visuels pendant et après la formation. Elle peut aussi soutenir l'attention grâce à une approche ludique, une alternance de supports variés et un environnement d'apprentissage calme.

Soutenir l'expression



La personne formatrice peut encourager la reformulation par les apprenant-es et mettre en place des supports d'expression adaptés, comme des outils numériques, le théâtre ou la vidéo, afin de faciliter la participation de chacun-e.

Neutraliser les facteurs de vulnérabilité psychologique



La personne formatrice peut adopter une posture d'écoute active et ajuster le programme de formation pour intégrer du temps d'expression. Cette démarche permet de renforcer la confiance en soi des personnes apprenantes et de les accompagner dans la gestion de leurs émotions.

Proposer du sur-mesure



La personne formatrice peut préparer la formation en amont ou repérer dès le début le positionnement des apprenant-es au regard des prérequis, des points de vigilance et des difficultés éventuelles. Pendant la formation, elle peut proposer des supports offrant plusieurs entrées et maintenir une écoute active. En fin de formation, elle peut évaluer les acquis de manière détaillée et assurer un lien avec les accompagnant-es.

Soutenir l'autodétermination



La personne formatrice peut sensibiliser les apprenant-es à leur droit à la formation afin de susciter l'envie d'apprendre. Elle peut proposer un programme et des modalités adaptées, et organiser tout au long de la formation, ainsi qu'après celle-ci, des bilans intermédiaires de satisfaction et d'évaluation.

4. Quelques bonnes pratiques à adopter



Être attentif-ve à :

À éviter absolument :

À réfléchir :



ÉTUDIANT-E

Les attentes et les besoins des étudiant-es peuvent être très variés et pas toujours clairement exprimés. Il est nécessaire de les identifier avec attention pour individualiser l'enseignement et répondre de manière ajustée.

Toute action pouvant être perçue comme infantilisante est à proscrire, tout comme la survalorisation, qui peut enfermer l'étudiant-e dans des attentes exprimées.

Le respect du droit au choix constitue un levier essentiel de l'engagement de l'étudiant-e dans la formation.



CONTENU

Il est important d'accorder autant de valeur au résultat final qu'au processus d'apprentissage, en reconnaissant le chemin parcouru et l'autonomie développée par l'étudiant-e.

La tentation de réaliser la tâche à la place de l'étudiant-e peut freiner son apprentissage et doit être évitée.

L'atteinte des objectifs suppose de s'assurer que l'étudiant-e dispose des moyens nécessaires pour y parvenir.

Être attentif-ve à :

À éviter absolument :

À réfléchir :



Le rôle de l'enseignant-e ne se limite pas à la transmission de savoir-faire : il inclut également le développement des savoirs et des savoir-être. Il implique de répondre aux attentes individuelles et collectives, de poser un cadre clair et de rester vigilant-e face aux interventions de l'entourage.

Toute forme de maltraitance, qu'elle soit verbale, gestuelle ou comportementale, doit être strictement évitée.

Le recours à la communication non violente permet d'aborder les situations délicates, comme les retards répétés, de manière respectueuse et constructive.



La connaissance des différents modes d'animation permet d'adapter la posture pédagogique aux situations rencontrées et aux besoins du groupe.

Un déséquilibre entre les droits et les devoirs des étudiant-es, qu'ils soient ou non en situation de handicap, peut fragiliser le cadre de la formation.

L'élaboration d'une charte précisant les engagements réciproques du lieu de formation et des étudiant-es peut constituer un repère sécurisant.



Les objectifs gagnent à être définis à partir d'une évaluation initiale et à se situer dans la zone de développement de l'étudiant-e, afin d'être à la fois accessibles et stimulants.

Une aide trop importante ou mal ciblée risque de maintenir l'étudiant-e dans une relation de dépendance.

Discuter des objectifs avec l'étudiant-e, en tenant compte des envies individuelles et du groupe. Le cours alterne travail en sous-groupes, monitorat entre étudiant-es et peut être animé en tandem par deux enseignant-es.



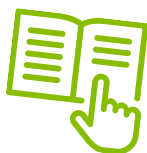
La structuration du cours et l'utilisation de stratégies progressives, comme l'apprentissage par imitation et la gradation de l'aide, contribuent à créer des conditions d'apprentissage favorables.

Une suppression trop rapide des aides peut s'avérer contreproductive et freiner les apprentissages.

Le renforcement positif et le recours à l'extinction, plutôt qu'à l'action négative, constituent des leviers efficaces pour réguler les comportements non désirés.

5. Allez plus loin

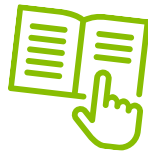
– Ressources bibliographiques



- CQEA – Capsules « [Mieux connaître les travailleurs avec limitations](#) » Quatre capsules destinées aux directions, au personnel administratif et aux responsables des ressources humaines pour mieux comprendre et interagir avec des personnes présentant un [TDAH](#), une [déficience intellectuelle \(DI\)](#), un [trouble du spectre de l'autisme \(TSA\)](#) ou des [troubles de santé mentale \(TSM\)](#)*.
- CRISPESH – [Cours en ligne sur l'éducation inclusive en enseignement supérieur](#) Ce cours porte sur les fondements et enjeux contemporains de l'éducation inclusive en enseignement supérieur au Québec.

- Réseau de l'Université du Québec – [Les pratiques pédagogiques inclusives au cœur de la planification d'un cours en présentiel et à distance](#) Feuillet présentant six étapes concrètes pour opérationnaliser la pédagogie inclusive en formation présentielle et à distance.
- ORES – [Qu'est-ce que l'inclusion et comment la mettre en pratique? Regards de personnes enseignantes](#) Cette revue de littérature permet de répondre à trois questions :
 - Comment les personnes enseignantes comprennent-elles le concept d'inclusion?
 - Qu'est-ce qui caractérise, selon elles, les environnements éducatifs inclusifs?
 - Quels défis rencontrent-elles dans le cadre de leur pratique?

– Ressources bibliographiques (suite)



- **Ontario's Universities – Trousse d'accessibilité de l'éducateur** Trousse permettant de soutenir les éducateur-rices dans la création d'environnements d'apprentissage accessibles aux étudiant-es.
- **REFAD – Webinaire sur l'inclusion pédagogique** Webinaire proposant des réflexions et stratégies concrètes pour soutenir l'apprentissage de toutes et tous.

– Ressources financières



- **Sphère Québec – Guide de présentation – Projet de formation adaptée** Il permet, selon les cas, la prise en charge des adaptations pédagogiques en formation présentielle ou en ligne.
- **Services Québec – Mesure de formation de la main d'œuvre – Volet Individu** Voir l'article 1.10.3 (pages 45–46) concernant les frais généraux pour les personnes handicapées.
- **Services Québec – Mesure de formation de la main d'œuvre – Volet Entreprise** L'entreprise dépose la demande de financement et prend en charge le ou les formateur-rices. Selon l'article 2.6.1.7 (page 9), les dépenses admissibles incluent l'élaboration et l'adaptation des contenus et du matériel pédagogique, ainsi que des frais généraux pour les personnes handicapées, jusqu'à 15 000 \$ par projet.
- **Service Québec – Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)** Les adaptations pédagogiques y sont abordées de manière générale, en tenant compte des caractéristiques individuelles de l'apprenti-e.
- **Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO)** Permet de financer l'adaptation du matériel pédagogique et certains honoraires professionnels liés à l'accompagnement ou à l'interprétation (ex. personnes sourdes ou malentendantes).

Toutes ces ressources sont soumises à des critères d'admissibilité (des personnes et/ou des entreprises) qui conditionnent le soutien financier. Ces ressources dressent un état des lieux en 2025.

– Ressources humaines



- **En milieu scolaire (conseiller-ères pédagogiques et autres professionnel-les) :**
 - Secondaire : Services éducatifs complémentaires.
 - Collégial : Services d'aide à l'intégration des étudiant-es.
 - Universitaire : Services d'accueil et de soutien des étudiants en situation de handicap.
 - Postsecondaire : Centres collégiaux de soutien à l'intégration.
- **Hors milieu scolaire :**
 - Services spécialisés de main-d'œuvre – Personnes handicapées (SSMO-PH) : Intervenant-es soutenant l'intégration, la formation et le maintien en emploi des personnes handicapées.
 - Sphère Québec : Agent-es de projets.
- **Dans les deux milieux**
 - AQEPA : Interprètes en langue signée ou oralistes.
 - UQAM : Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd.
 - Eversa : Accompagnement dans les démarches d'accessibilité et d'inclusion.



Avec la participation financière de :

Québec

Cette fiche fait partie d'une Boîte à outils créée par le CCPH afin d'aider les acteurs et actrices de la formation à financer, développer et offrir des formations adaptées aux personnes handicapées.



Consultez les 10 fiches de la Boîte à outils!
ccpersonneshandicapees.com